

COPIE DE MAIL du 29/02/2008 Liste L'Union pour vous

Vous nous avez soumis les propositions de « Vélo urbain L'Union » qui ont retenu toute notre attention.

Votre projet rejoint notre volonté clairement affichée durant cette campagne d'améliorer la circulation, notamment par le développement des modes de transports doux.

C'est pourquoi, la priorité pour nous en matière de pistes cyclables est d'élaborer un réseau cohérent, sécurisé et incitatif.

Association récente mais très active pour le développement du vélo, vous savez que les communes de la communauté d'agglomération du Grand Toulouse ont confié une partie de la compétence en matière de réseau cyclable à l'intercommunalité. Ainsi, nous tenons à rappeler en premier lieu que la communauté d'agglomération a en principe compétence exclusive pour les pistes qui répondraient aux critères de l'intérêt communautaire à savoir, notamment, les liaisons intercommunales et liaisons cyclables avec les différents lieux attractifs communautaires.

Il est donc indispensable pour réussir à développer un réseau cyclable efficace de travailler sur bien des axes en coordination avec les autres communes mais surtout en cohérence dans le phasage des projets entre communauté d'agglomération et commune.

Notre méthode de travail sur le développement et la mise en cohérence du réseau cyclable à L'Union s'appuiera entre autres **sur la concertation avec les usagers du réseau, la réflexion intercommunale** mais aussi **le volet diagnostique** qui émanera de **l'agenda 21** que nous lancerons **et l'enquête auprès des unionais sur la circulation**. L'aide et la consultation de votre association « Vélo urbain L'Union » pour déterminer et faire évoluer un projet partagé par tous d'une part mais aussi pour accompagner le développement de la pratique du vélo comme mode de déplacement banal dans la commune sera un atout. Nous pensons aussi à la section cyclotouriste de l'ASU.

Nous avons examiné point par point votre projet. Il est intéressant et ambitieux et **nous partageons l'objectif d'aller vers une liaison des principaux équipements communaux et des lignes de métro.**

Concernant le détail des itinéraires, plusieurs réponses sont à apporter.

- dans le cadre de la programmation 2005-2009 du schéma directeur du réseau cyclable communautaire, j'ai fait adopter par délibération du 14 décembre 2007 de la communauté d'agglomération du Grand Toulouse **les travaux nécessaires à la réalisation de la piste cyclable de la route de Bessières**. Etant donné la longueur de cette voie et sa configuration actuelle, l'enveloppe financière s'élève à 330000€.

- concernant les pistes cyclables sur la RN 88, la réalisation ne devra débiter qu'avec la mise en place des couloirs de bus en site propre. Nous ferons le nécessaire pour que cette opération se réalise dans les meilleurs délais avec un nouveau projet de TCSP qui conservera les platanes existants et avec une plantation supplémentaire en face le centre commercial Saint Caprais.

- concernant le franchissement vers Toulouse pour se rendre aux stations de métro, nous devons étudier les possibilités d'aménagement éventuellement limitées aujourd'hui par des terrains privés côté Toulouse (c'est le cas à la jonction de la passerelle en bois sur la Sausse : seuls les terrains côté L'Union sont propriété communale).

- certains des itinéraires de votre projet posent moins de problème de réalisation que d'autres. **Dans certains cas des solutions mixtes ou alternatives devront être trouvées** dans le cadre d'un projet définitif et partagé. Nous pensons aussi que d'autres tracés devront être étudiés pour évaluer l'intérêt d'y réaliser des pistes cyclables : c'est le cas, par exemple, de la voirie que nous voulons créer pour rendre la priorité à l'avenue des Pyrénées afin d'éviter le giratoire donnant accès au chemin de Ratalens ou de la réalisation de trottoirs route de Lavaur.

Enfin, nous envisageons la mise en place de parcs à vélos sécurisés, y compris pour permettre aux utilisateurs des bus de laisser stationner leurs bicyclettes la journée.

Durant le mandat, nous pourrions donner une nouvelle place au vélo pour bouger dans la ville.

Dans cette perspective, nous vous proposons de vous rencontrer après les élections pour discuter plus avant du développement du réseau cyclable à L'Union.

Georges Beyney et l'équipe L'Union pour Vous